

2743

A Monsieur Edmond Rostker  
Membre de l'Institut  
Conservateur des Monuments Nationaux

NOTE

Hommage respectueux

# SUR UNE STÈLE PUNIQUE

R. D.  
Cologny, le 26 Mai 1915

DE

## SIDI-AHMED-EL-HACHENI

PAR

M. RENÉ DUSSAUD

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD



(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1914.)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDGCCXV

Bibliothèque Maison de l'Orient

135731

NOTE  
SUR UNE STÈLE PUNIQUE

DE

SIDI-AHMED-EL-HACHENI

PAR

M. RENÉ DUSSAUD

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD



(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1914.)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

—  
MDCCCXV



STÈLE PUNIQUE  
TROUVÉE À SIDI-AHMED-EL-HACHENI (TUNISIE).

# NOTE SUR UNE STÈLE PUNIQUE

DE

SIDI-AHMED-EL-HACHENI.



La stèle de Sidi-Ahmed-el-Hacheni (à 7 kilomètres de Ksour), dont la photographie (pl. XIX) a été envoyée par M. Merlin, n'est pas entièrement inconnue. Les deux lignes d'inscription mutilée ont été publiées par Philippe Berger<sup>(1)</sup> et discutées par MM. Clermont-Ganneau<sup>(2)</sup> et Lidzbarski<sup>(3)</sup>. Pour vérifier certains points restés douteux, un estampage serait nécessaire. En tout cas, le texte indique qu'il s'agit d'un ex-voto à Baal-Hammon.

Ph. Berger n'a dû recevoir que la photographie de l'inscription, car il ne parle pas du relief sculpté qui la surmonte et qui n'eût pas manqué de l'intéresser. Plusieurs grandes stèles, trouvées à Dougga<sup>(4)</sup>, sont à rapprocher et à classer comme ex-voto à Baal-Hammon. Il semble bien que le personnage qu'on y voit généralement représenté debout, dans une niche ou un temple, est le dédicant, tandis que la divinité surgit du fronton du temple en

(1) Ph. Berger, *Bulletin arch. du Comité*, 1901, p. cxvii; *Répert. d'épigr. sémit.*, n° 364.

(2) Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. orientale*, t. V, p. 108; *Répert. d'épigr. sémit.*, n° 306.

(3) Lidzbarski, *Ephemeris für sem. Epigr.*, t. II, p. 69-70.

(4) *Musée Alaoui*, sculpture, n°s 741-752.

tenant une ou deux cornes d'abondance, d'où retombent des fruits : grenades, raisins, etc. Sur la stèle d'El-Hacheni, le temple est indiqué par un fronton porté par deux colonnes cannelées à chapiteau dérivé de l'ionique. Nous reviendrons plus loin sur les attributs du personnage qui se dresse, en tunique courte, entre les deux colonnes.

Dans le fronton est sculptée une rosace, élément très fréquent sur les monuments de cette série et dont la valeur solaire n'est guère douteuse. De chaque côté du fronton s'étendent, horizontalement,



Fig. 1. — Stèle punique  
du Musée Saint-Louis, à Carthage.



Fig. 2. — Stèle punique  
du Musée Saint-Louis, à Carthage.

deux branches de grenadier, terminées l'une par trois feuilles, l'autre par une grenade. Enfin, couronnant le tout, une rosace est sculptée dans un double cercle.

On est frappé de la disproportion qui existe entre ces divers motifs décoratifs. Toutefois cette disproportion ne doit pas être imputée uniquement à la maladresse du sculpteur; mais plutôt à l'intention de figurer, au moyen du fronton, de la rosace inscrite supérieure et des branchages horizontaux, un symbole divin bien connu, généralement dit symbole de Tanit, quoique Lenormant ait

montré depuis longtemps que le motif était tout aussi fréquemment mis en rapport avec Baal-Hammon. La stèle de Sidi-Ahmed-el-Hacheni paraît être une confirmation de cette opinion.

Il nous faut revenir au personnage représenté sous le fronton du temple. De la gauche il s'appuie à un long bâton, et de la droite il tient un objet, à la vérité peu distinct, mais où il nous semble reconnaître une lanterne. La forme, le mode de préhension et jusqu'aux pieds caractéristiques laissent d'autant moins place au doute que nous possédons des reproductions de lanternes sur d'autres stèles votives. Ce sont notamment deux stèles du Musée Saint-Louis (fig. 1 et 2) dont une est anépigraphie, plus un fragment conservé au Louvre (fig. 3)<sup>(1)</sup>. Sur la stèle anépigraphie du Musée Saint-Louis (fig. 1) et sur le fragment du Louvre (fig. 3), une lampe est figurée dans la lanterne. Le fragment du Louvre nous offre un modèle particulièrement soigné où l'on doit reconnaître ce type de lanterne à couvercle en forme de calotte sphérique dont il a été trouvé des exemplaires à Herculanium et à Pompéi<sup>(2)</sup>, qui n'est pas antérieur à l'époque hellénistique et dont l'usage cesse dans les premières années du II<sup>e</sup> siècle après notre ère. M. Loescheke a montré que ce type était originaire de Capoue<sup>(3)</sup>. On remarquera que la stèle du Louvre appartient à une série contemporaine des guerres puniques. Sans vouloir pousser plus loin le rapprochement, on constatera là un point de contact entre la célèbre cité italienne et Carthage.

Le porte-lanterne de la stèle de Sidi-Ahmed-el-Hacheni ne doit pas être un vulgaire *lanternarius*, mais un personnage, subalterne si l'on veut, qui s'est fait représenter dans une fonction rituelle. Sur d'autres stèles de ce type, une femme est représentée, sous un fronton de temple, versant la libation. Nous devons donc nous demander quelle fonction pouvait remplir dans le culte notre porte-lanterne.

On sait que nombre de stèles puniques portent un dessin figurant un instrument en rapport avec le métier du dédicant. Or, précisément, la stèle du *Corpus inscriptionum semiticarum*<sup>(4)</sup>, sur la-

(1) *Corpus inscr. semit.*, t. I, n° 291. Les éditeurs du *Corpus* expliquent comme un siège, *solium*, l'ustensile figuré sur ces pierres.

(2) Voir Toutain, dans Saglio, *Dict. des antiq.*, au mot *Lanterna*.

(3) S. Loescheke, *Bonner Jahrbücher*, 1909, p. 370 et suiv.; E. Pfuhl, *Jahrbuch des arch. Inst.*, 1912, p. 57 et suiv.

(4) T. I, n° 291.

quelle est dessinée une lanterne, fait suivre d'un titre le nom du dédicant. Il s'agit d'un Mattan, fils de Silleh, qualifié de אש צרן. Les éditeurs du *Corpus* traduisent *vir Sidonis*, tandis que M. Lidzbarski, constatant que ce titre est porté également par des femmes, préfère lire avec la particule relative : «qui est de Sidon»<sup>(1)</sup>. Mais l'une ou l'autre de ces lectures ne saurait se maintenir. Nous possédons au moins 24 stèles puniques<sup>(2)</sup> sur lesquelles on lit ce titre, souvent accompagné d'une formule qui fait intervenir le peuple de Carthage. Or le titre de Sidonien ne pouvait être conféré que par le peuple de Sidon ou son représentant. Il serait étrange que jamais un autre nom de ville que Sidon n'apparaisse dans ces formules.



Fig. 3. — Fragment de stèle punique au Musée du Louvre.

Il faut donc y renoncer et, en se fondant sur le rapprochement graphique relevé plus haut, rattacher צרן à une racine sémitique qui ne paraît s'être conservée qu'en assyrien où *šadu* signifie «briller, éclairer». Le אש צרן serait le porte-lanterne dont le rôle pourrait être comparé à celui des lampadophores ou des pyrophores. Bien que des femmes aient été revêtues de cette fonction, il ne serait pas impossible que אש ait le sens d'«homme». On pourrait d'ailleurs, dans le cas d'une femme, supposer la disparition, par assimilation, de la terminaison féminine.

Le titre en question n'était pas incompatible avec d'autres fonctions ou un autre métier, et, par suite, il devait être temporaire, comme à l'occasion d'une fête. En effet, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*<sup>(3)</sup>, il est fait mention d'un Safat, artisan, désigné comme porte-lanterne par le peuple de Carthage. Ailleurs<sup>(4)</sup> ce rôle est tenu par un scribe. Dans une inscription phénicienne qu'on vient de découvrir en Sardaigne,

(1) Lidzbarski, *Handbuch der nordsem. Epigr.*, p. 134, n. 4; Cooke, *Text-book*, p. 134.

(2) *Corpus inscr. semit.*, t. I, nos 269-287, 289-293.

(3) T. I, n° 274.

(4) *Ibid.*, n° 277, peut-être aussi 273.

près Cagliari, le porte-lanterne mentionné est un prêtre<sup>(1)</sup>. Il ne faut donc pas être surpris si des stèles érigées par ces personnages portent d'autres attributs que la lanterne.

Souvent le titre de porte-lanterne est suivi d'une autre indication. Par exemple<sup>(2)</sup>:

בד אדני בד עבדמלקרת בן אשמניתן

Le terme בד est traduit par « esclave » dans le *Corpus*, comme contraction de עבד. Mais déjà M. Lidzbarski, rattachant le vocable à bad « membre », préférerait comprendre quelque chose comme « client »<sup>(3)</sup>. On peut supposer que le personnage qualifié de seigneur (dans un cas<sup>(4)</sup>, il s'agit d'un suffète) présidait la cérémonie assisté d'un porte-lanterne dont le rôle semble avoir eu une certaine importance rituelle. Les textes qui offrent la formule complète portent encore למיעמט עם קרתחדשה dont la traduction est mal assurée. Peut-être faudrait-il tenir compte d'un rapprochement suggéré par M. H. Derenbourg aux éditeurs du *Corpus* avec le terme grec *μαιοῦμας*<sup>(5)</sup>. Dans ce cas, on lirait la formule qui se rencontre au n° 272 du *Corpus* : « Un tel, porte-lanterne, attaché à son seigneur<sup>(6)</sup> 'Abdmelqart, fils d'Eschmounyaton, pour la fête (annuelle) du peuple de Carthage. »

Il s'agirait alors de la grande fête du printemps qui se pratiquait encore dans la Carthage romaine sous le nom de *Fercula*. A Hiérapolis de Syrie, cette fête du printemps s'appelait, au rapport de Lucien, *lampas* ou *pyra*, parce que le rite principal consistait dans

(1) Taramelli, *Notizie degli Scavi*, 1913, p. 87-89, lecture de I. Guidi. Autant qu'on en peut juger sur une simple transcription en caractères hébraïques, à la dernière ligne, au lieu de *Arisa' quia elegit (?) filium eius ex Sidone sacerdotem*, il faut probablement lire un nom propre, peut-être théophore avec קבד, puis : [fils de] Bano, porte-lanterne, prêtre.

(2) *Corpus inscr. semit.*, t. I, n° 272.

(3) *Ibid.*, n° 278.

(4) Lidzbarski, *Handbuch*, p. 134, n. 4.

(5) Si l'on tient ce rapprochement pour aventuré, il ne reste d'autre ressource que d'avoir recours à la racine עמט, mais en tenant compte qu'elle figure dans le grand tarif de Marseille (*Corpus inscr. semit.*, t. I, n° 166) avec le sens d'« offrir ». On ne doit donc pas traduire *ex decreto*, mais « pour l'offrande du peuple de Carthage », ce qui nous ramène sensiblement au même sens.

(6) Équivaut à « Monsieur » et n'indique en rien que le porte-lanterne est un esclave. Dans plusieurs cas le porte-lanterne donne sa filiation, et dans les autres cas il pourrait l'avoir omise pour éviter de compliquer son texte.

l'embrasement d'un grand bûcher qui consumait les offrandes et les simulacres divins. Si, comme on peut le supposer, des cérémonies de ce genre se déroulaient dans l'Afrique punique, on conçoit que le porte-lanterne, en réalité le pyrophore à qui était confié le feu sacré, ait été fier de son rôle et ait tenu à en perpétuer le souvenir dans un sanctuaire.

Toutefois il n'y a là qu'une conjecture. Deux faits peuvent être tenus pour certains : d'abord qu'il faut renoncer à la lecture *vir Sidonis* ou *Sidonius*, ensuite que la stèle de Sidi-Ahmed-el-Hacheni signale une fonction nouvelle du culte punique.